

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -  
(N° 1346)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL800

présenté par

M. Terlier, rapporteur, M. Balanant, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

-----

### ARTICLE 27

Substituer aux alinéas 12 et 13 l'alinéa suivant :

« 3° À l'article L. 552-10, la référence : « et L. 312-7 » est remplacée par les références : « ,  
L. 312-6, L. 312-7 et L. 312-9 ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel